



Bornes à biodéchets Expérimentation

Le Grand Albigeois lance une expérimentation de collecte de biodéchets alimentaires en apport volontaire à partir de ce mois de mars 2025 pour compléter les solutions de compostage déjà proposées par l'agglomération.

Cette démarche vise à réduire le volume des ordures ménagères et permettre la valorisation et le retour à la terre des biodéchets. La collecte en apport volontaire est partie intégrante du programme d'économie circulaire de l'Agglomération.

45 bornes biodéchets seront donc installées dans divers quartiers du territoire de l'agglomération.

Les bornes à biodéchets, accessibles à tous, offrent une solution pratique pour tous les habitants ne disposant pas d'un espace pour installer un composteur individuel.

Pour les habitants qui compostent déjà, l'agglomération les encourage à continuer et les invite à déposer dans les bornes certains biodéchets qu'ils ne compostent pas (comme les déchets de viande et de poisson par exemple).

Les biodéchets collectés seront ensuite valorisés en fertilisant naturel pour enrichir les terres agricoles.

L'expérimentation durera 12 mois pour pouvoir valider les meilleures conditions d'organisation et de collecte permettant de déployer par la suite l'opération à plus grande échelle.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr



Les bornes à biodéchets seront toutes installées la première semaine de mars et seront immédiatement opérationnelles.

Pour la partie sensibilisation, les habitants des secteurs concernés recevront à partir de mi-février un courrier les informant du lancement de l'expérimentation.

Des visites en porte en porte ainsi que des stands de sensibilisation seront ensuite réalisés de mars à mi-avril (sur une durée de 7 semaines) pour remettre un kit biodéchets aux habitants volontaires (bioseau et guide pratique).

Le coût total de l'expérimentation s'élève à 220 000 €.

Financement à 55% par LE FONDS VERT pour l'accélération de la transition écologique des territoires géré par l'ADEME.

Les quartiers concernés par cette expérimentation :

Avec quatre secteurs sur Albi (La Madeleine, Maladrerie, Lapanouse, Pelloutier/Maquis), quatre sur Saint-Juéry (rues Pratviel, Salengro, Pacifique et place du château) et ceux sur les autres communes, 24 zones sont concernées par l'expérimentation.

Une FAQ ainsi qu'une carte interactive avec la localisation des bornes est disponible sur le site internet Grand Albigeois <https://www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/bornes-a-biodechets/>

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr